ÉCOLE JULES FERRY ÉLINGHEN
CONSEIL D'ÉCOLE
Séance du mardi 16 octobre 2018

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

M. BAHEUX Laurent (directeur)
Mme JOLY Séverine (professeur des écoles)
Mr JOLY Denis (maire)
Mme SONZOGNI Claire (adjointe, présidente de la Commission Vie Scolaire)
Mme JUDAS Christelle (parent d'élève)
Mme TRIQUET Karine (parent d'élève)
Mme DENAVAUT Pauline (MASTER 1 MEEF)

Absents excusés : Mr Deneuville (Inspecteur de l'Education Nationale)
Mme MONTIGNY Alexandra (présidente du comité FCPE Elinghen-Ferques)

● Présentation des membres du conseil d'école
● Les résultats des élections :
Nombre de sièges titulaires à pourvoir : 2
Nombre d'électeurs inscrits : 85
Nombre de votants : 40
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 39
Taux de participation : 47,06 %
Attribution des sièges de titulaires : 2

Les représentants de parents d'élèves titulaires sont :
- Mme JUDAS Christelle (parent d'élève)
- Mme TRIQUET Karine (parent d'élève)

Mr Baheux a remercié les parents de la FCPE pour leur aide à la préparation des élections (matériel de vote …) et la municipalité pour l'installation d'un isoloir et pour l'impression des étiquettes.

● Le projet d'école

L'équipe pédagogique s'est concerté et a rédigé l'évaluation finale du précédent projet d'école qui sera transmis à monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale. Cette évaluation finale sera prise en compte pour écrire le nouveau projet d'école qui s'inscrira dans le cadre du « plan de mobilisation pour les fondamentaux dans le premier degré » ainsi que dans le nouveau projet académique.

● Présentation des annexes 1 et 2 intégrées au projet d'école. Présentation de l'organisation des activités pédagogiques complémentaires, intégrée au projet d'école

- Organisation des activités pédagogiques complémentaires
- Grille horaire hebdomadaire : les activités pédagogiques complémentaires ont lieu tous les mardis de 16 h à 17 h.

● Les actions pédagogiques :

- Semaine du goût : quelques parents d'élèves ont fait goûter neuf produits bio aux élèves de l'école, le jeudi 11 octobre 2 018 (après-midi), dans le local des associations. La municipalité a été remerciée pour le financement. Les enfants ont beaucoup apprécié.

- Les élèves de CM1 ont participé le lundi 15 octobre 2018 à la **dictée d'ELA** (Association européenne contre les Leucodystrophies). Rédigée cette année par Alice Zeniter (prix Goncourt des Lycéens 2017), la Dictée d'ELA a pour but de sensibiliser les élèves au combat contre les leucodystrophies, et plus largement au handicap, à la solidarité et à la différence.
Mr Baheux a remercié Mr Nicolas Calonne, président du Ferques Basket Club qui a permis d'inviter Loïc Akono, joueur du SOMB en NM1, qui a lu la dictée et avec qui les élèves ont eu un moment d'échange à la fin de la lecture.

- Tous les élèves de l'école Jules Ferry **rencontreront les élèves d'Upchurch** le jeudi 18 octobre 2018.
A leur arrivée, les enfants prendront un petit-déjeuner financé par le comité de Jumelage.
Ensuite, la chorale de l'école Jules Ferry a interprété des chants : « L'amitié » de Grégoire Dune, "If you're happy and you know it ".
Par groupes, les élèves échangeront et rempliront un questionnaire pour mieux connaître leurs correspondants. Ils devront associer des mots anglais et français avec l'image correspondante sur des thèmes différents. Pour finir la matinée, tous les enfants feront une activité manuelle.
Après le déjeuner, tout le monde rejoindra le complexe sportif Gérard Péron à Ferques, où les élèves participeront à des ateliers sportifs (relais-slalom , concours de lancers francs, jeu du béret ballon, le jeu du radeau, jeu de coopération à partir d'un « parachute ».
Mr Baheux a remercié la municipalité pour le prêt des salles, Mr Finance et le comité de Jumelage, Mme Joly, tous les parents d'élèves qui encadreront les élèves, Darran Callaghan le directeur d'Hollywell School, Ray Kimsley. Mme Marian Bohling, fidèle au jumelage, a été excusée car elle ne pourra malheureusement pas être présente lors de cette manifestation.
La rencontre, ayant lieu un mois et demi après la rentrée scolaire, laisse peu de temps aux différents intervenants pour organiser cette journée.

Les élèves correspondront par écrit avec les élèves anglais au mois de décembre.

Les séances de natation auront lieu **tous les lundis et les jeudis de 14h à 14h40 à la piscine Capoolco (du lundi 17 décembre 2018 au jeudi 7 février 2019) pour tous les élèves** de l'école Jules Ferry.
(Départ de l'école : 13 h 35 min et retour à l'école : vers 15 h 15 min)
Le transport sera financé par la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps, les séances par la municipalité. **Le bonnet de bain est obligatoire.**

Suite au décret n° 2017-766 du 4 mai 2017, relatif à l'agrément des intervenants extérieurs (bénévoles ou rémunérés) les conditions d'obtention ont été modifiées. En effet, il y a **obligation de fournir l'extrait n°3 du casier judiciaire pour toute 1ère demande ou demande de renouvellement des agréments.** Les extraits de casier judiciaire ne sont valables que 3 mois.

Rappel : seules les personnes agrées peuvent avoir accès au bassin.

- En partenariat avec la FCPE, les élèves de l'école Jules Ferry participeront au **Téléthon** le vendredi 7 décembre 2018 de 13 h 30 min à 16 h à la salle Léo Lagrange. L'organisation sera sensiblement la même que l'année dernière.

- Les CM1 participeront à une **classe de neige** du vendredi 18 janvier 2 019 au samedi 26 janvier 2 019. Une réunion d'informations aura lieu jeudi 18 octobre 2018 à 18 h à l'école Jean Ferrat.

- Les 2 classes sont inscrites au **Car animation futsal** (partenariat avec la ligue de football des Hauts-de-France, la FFF, l'USEP)

- Les élèves de l'école Jules Ferry participeront au **parcours du cœur** le vendredi 5 avril 2019 de 13 h 30 min à 16 h.

● Education à la sexualité

Circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018

L'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'éducation (articles L. 121-1 et L. 312-16) depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. L'article L. 312-16 est ainsi libellé : *« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du Code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la Santé peuvent également y être associés. »*

Cette éducation vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, sans dimension sexuelle *stricto sensu* à l'école élémentaire. Il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité.

Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

● Commémoration du 11 novembre 2018

Les élèves et les équipes pédagogiques sont invités à se mobiliser et à participer aux cérémonies commémoratives officielles qui se dérouleront le 11 novembre 2018. Les élèves y interpréteront « La Marseillaise ».

Prévisions pour la carte scolaire de l'année suivante (rentrée 2019) :

24 CE1
18 CM1
Soit au total 42 élèves pour la rentrée 2 019.

USEP : les 2 classes (CE1, CM1) vont s'y affilier.

Les dates de l'année scolaire :

- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2 019.

Les conseils de l'école Jules Ferry et de l'école Jean Ferrat ont la possibilité de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire.
Les membres présents du conseil d'école ont voté à l'unanimité et sont donc favorables à ce que les 2 prochains conseils d'école soient regroupés (écoles Jean Ferrat et Jules Ferry) pour l'année scolaire 2018-2019.

Le vote du règlement intérieur de l'école
Lecture du règlement.
Le règlement a été accepté à l'unanimité.

Il a été rappelé que les horaires de la navette changeront à partir du 5 novembre 2018.

Information maltraitance

En tant que citoyen et fonctionnaire, les enseignants ont une obligation légale de signaler les cas de maltraitance s'ils ont eu la connaissance d'un crime ou d'un délit.

Présentation du registre de sécurité et des PPMS
Rappel général du dispositif mis en place.
Rappel des consignes quotidiennes (accueil…) et des consignes sur les voyages scolaires.
La vigilance doit être quotidienne et c'est avec le concours de chacun que les mesures de sécurité peuvent être appliquées.
Présentation :
• des PPMS (Risques majeurs et attentat-intrusion) de l'école ;
• des 3 exercices de type PPMS à réaliser dont l'exercice « attentat-intrusion ».

Un **exercice** "alerte attentat-intrusion" aura lieu le mardi 6 novembre 2 018.
L'école aura, au cours de cette année, à effectuer d'autres exercices de mise en sécurité (PPMS).

• L'alerte incendie a eu lieu le jeudi 27 septembre 2 018 à 10 h 04 min. La simulation a eu lieu dans le couloir 1. Mr Baheux a donné l'alerte.
Temps d'évacuation : 1 min 10 s

Compte OCCE
Situation au 16/10/2018 :
3 309,96 € sur le CCP et 360,59 € dans la caisse (soit au total 3 670,55 €). Le cahier de comptabilité a été présenté.
La municipalité a été remerciée pour la subvention de 830,00 € (versée en juillet 2018).
Le CDPE de Ferques (FCPE) a été remercié pour la subvention de 500 €.

Travaux :

La municipalité a été remerciée pour les travaux de peinture qui ont été réalisés dans la classe de Mme Joly et dans les WC.